

BULLETIN D'INSCRIPTION

Limité à 1000 - Pas d'inscription sur place

Nom :

Prénom :

Sexe : Homme Femme

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Licence FFA : Oui Non

N° licence :

Club :

Entreprise / Uniforme

Chrono 10 km :

Lieu / Année :

T-Shirt : S M L XL XXL

Date :

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement :
Un chèque de 10 € jusqu'au 16/04/08 ou
12 € à partir du 17/04/08 à l'ordre de
Menton Marathon Athlétisme, 20ter pro-
menade de la mer 06500 MENTON. Un
certificat de non contre indication à la
pratique de la course à pied datant de
moins d'un an ou une copie de la licence
sportive de l'année en cours.
Dossiers incomplets non retenus

LES PLUS DE LA COURSE

Pendant la course :

- Parcours EXTRA PLAT mesuré par la FFA (10 km) et fermé à la circulation,
- Chronométrage par puce électronique championship,
- Indication du kilométrage (en aérien et au sol),
- Annonces des ravitaillements et épongeage,
- Dossards préférentiels par tranche de chrono (moins de 35mn, moins de 41mn, moins de 50mn).

Autour de la course :

- Parking assuré sur place,
- Vestiaire gardé pour les sacs,
- Douches, wc,
- Halte-garderie gratuite sur place (informer l'organisateur sur l'âge et le nombre d'enfants),
- Couverture sanitaire (Médecin, Croix-Rouge),
- Massages par le Centre d'Ostéopathie Atman.

Animations musicales

Grande tombola de lots Nike

COMMENT VENIR ?

Le départ de la " Ronde des plages " se situe face à la capitainerie du nouveau port (Garavan), et l'arrivée sur l'esplanade du stade Rondelli.

En voiture : prendre le bord de mer en direction de la frontière italienne et suivre le fléchage.

Par l'autoroute : direction centre ville en direction de la frontière italienne et suivre le fléchage.

En train : Gare de Menton-Garavan (et non pas Menton). A 1 km du site de la " Ronde des Plages ".

**CABINET SEGUI-PAOLI**
ASSURANCES - PLACEMENTS - PRÉVOYANCE - RETRAITE

Tél. : 04 93 28 10 25 - E-mail : menton@agence.general.fr
Site : www.segui.general.fr

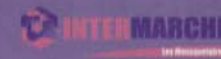
**UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE**
BANQUE ASSURANCE PRÉVOYANCE

24^è championnat menton marathon athlétisme 18 ronde mai régional des 2008 plages 10 Kms

www.rondedesplages.com

04 92 41 06 01 - 06 16 76 42 21

04 93 28 51 06 - tel/fax : 04 92 41 06 01



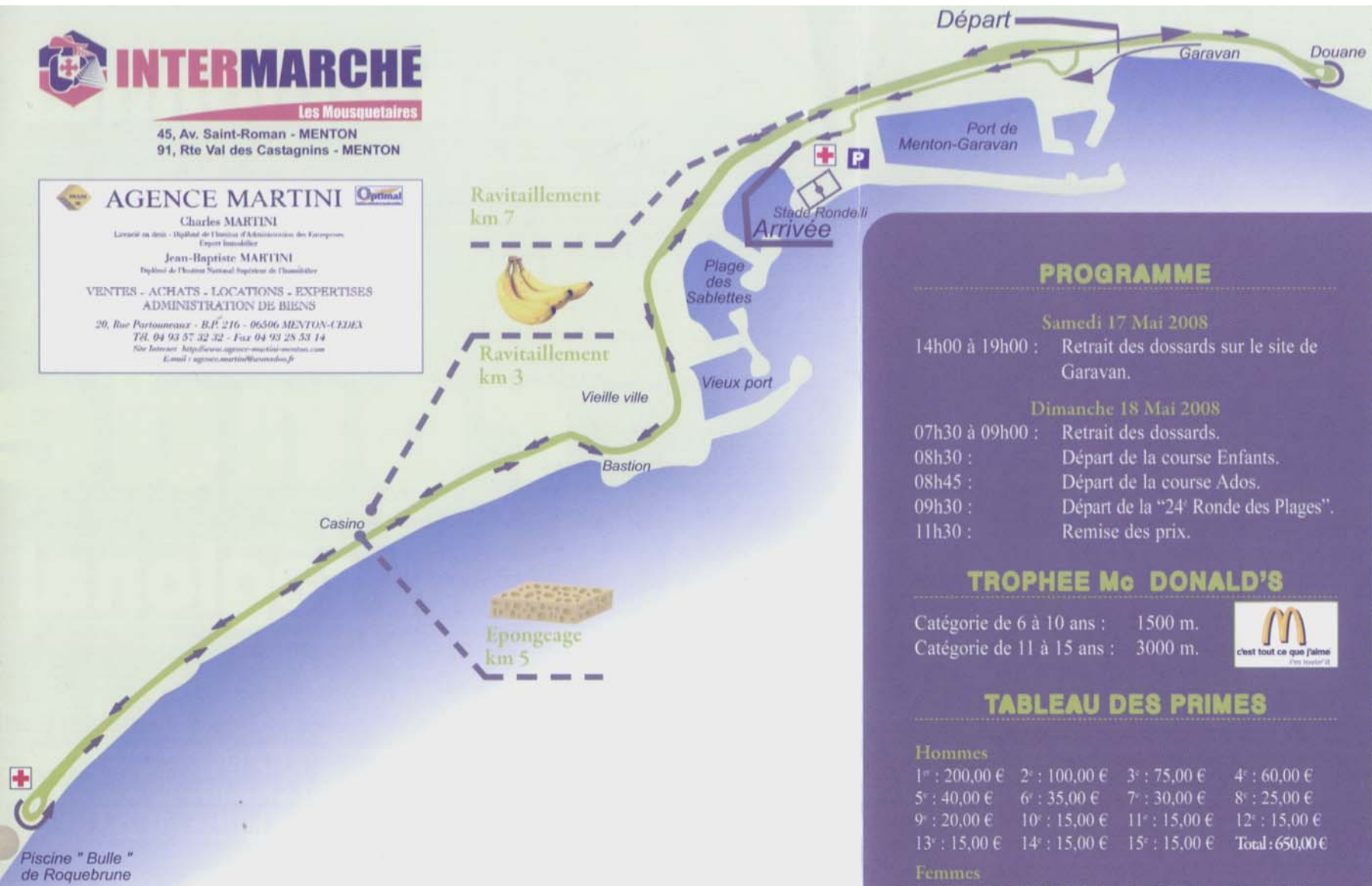
AGENCE MARTINI 

Charles MARTINI
Licencié en droit - Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises
Expert Immobilier

Jean-Baptiste MARTINI
Diplômé de l'Institut National Supérieur de l'Immobilier

VENTES - ACHATS - LOCATIONS - EXPERTISES
ADMINISTRATION DE BIENS

20, Rue Partoureaux - B.P. 216 - 06506 MENTON-CEDX
Tél. 04 93 57 32 32 - Fax 04 93 28 53 14
Site Internet: <http://www.agence-martini-menton.com>
Email: agence.martini@menton.fr



REGLEMENT

- **Art. 1 : ORGANISATEUR** : Menton Marathon Athlétisme organise le Dimanche 18 Mai 2008 la 24^e édition de la Ronde des Plages. Elle est constituée de trois courses pédestres indépendantes à allure Libre, de 1,5 km, 3 km et 10 km.
- **Art.2 : COURSES ENFANTS ET ADOS** : La course de 1,5 km est ouverte aux enfants de 6 à 10 ans (départ à 08h30). La course de 3 km est ouverte aux adolescents de 11 à 15 ans (départ à 08h45).
- **Art.3 : COURSE ADULTE** : La course de 10 km est ouverte aux coureurs nés avant le 31 décembre 1992. Limitée aux 1000 premiers inscrits (catégories Cadets et au-dessus). Elle se déroule sur un parcours de 10 km mesuré par la FFA. Le départ sera donné à 09h30.
- **Art.4 : CERTIFICAT MEDICAL** : Conformément à la loi 99-223 du 23 Mars 1999, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, la participation à la "Ronde des Plages" est subordonnée à la présentation d'une licence sportive de l'année en cours. Pour les non-licenciés, la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition, datant de moins de 1 an ou sa photocopie, est obligatoire. Cette pièce sera gardée par l'organisation. Toute inscription, qui ne comportera pas ces documents, ne sera pas prise en considération.
- **Art.5 : ASSURANCE** : L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité de la charte des courses sur route. Les licenciés bénéficient de garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.
- **Art.6 : MEDICAL** : Une assistance médicale sera assurée par la Croix Rouge Française, avec la présence d'un médecin urgentiste sur le site. Les services médicaux peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.
- **Art.7 : SANITAIRES ET VESTIAIRES** : Des douches et des wc sont disponibles sur le site ainsi qu'un vestiaire gardé qui sera mis à la disposition des concurrents (1 sac par coureur).
- **Art.8 : RAVITAILLEMENT** : Des ravitaillements et des boissons sont prévus sur le parcours (km 3 et 7) ainsi qu'à l'arrivée de la course. Un épongeage est prévu au km 5.
- **Art.9 : CHRONOMETRAGE A PUCE** : Chronométrage par puce électronique championship à fixer avec un lien (fourni par l'organisation) sur la chaussure. Elle est la propriété de l'organisation et sera facturée 15 € en cas de perte ou de non restitution. Tout coureur sans dossard sera hors course.
- **Art.10 : DOSSARDS** : Les dossards devront être retirés sur le site de la manifestation le samedi 17 mai 2008 de 14h00 à 19h00 et le dimanche 18 Mai 2008 de 7h30 à 9h00. Le port du dossard sur le ventre est obligatoire et ne devra pas être plié ou coupé sous peine de disqualification.
- **Art.11 : ENGAGEMENT** : Le prix d'engagement est fixé à 10 € jusqu'au 16/04/08, à 12 € à partir du 17/04/08 et enfin à 15 € sur place. Tout engagement sera ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.
- **Art.12 : DROIT D'IMAGE** : En participant à la course, j'autorise expressément les organisateurs de la "Ronde des Plages 2008" à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la "Ronde des plages", sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.
- **Art.13 : ACCEPTATION** : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification. Nous remercions, amis coureurs, sur le respect du règlement et sur votre esprit sportif.

PROGRAMME

- Samedi 17 Mai 2008**
14h00 à 19h00 : Retrait des dossards sur le site de Garavan.
- Dimanche 18 Mai 2008**
07h30 à 09h00 : Retrait des dossards.
08h30 : Départ de la course Enfants.
08h45 : Départ de la course Ados.
09h30 : Départ de la "24" Ronde des Plages".
11h30 : Remise des prix.

TROPHEE Mc DONALD'S

- Catégorie de 6 à 10 ans : 1500 m.
Catégorie de 11 à 15 ans : 3000 m.



TABLEAU DES PRIMES

| Hommes | | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| 1 ^{er} : 200,00 € | 2 ^e : 100,00 € | 3 ^e : 75,00 € | 4 ^e : 60,00 € | |
| 5 ^e : 40,00 € | 6 ^e : 35,00 € | 7 ^e : 30,00 € | 8 ^e : 25,00 € | |
| 9 ^e : 20,00 € | 10 ^e : 15,00 € | 11 ^e : 15,00 € | 12 ^e : 15,00 € | |
| 13 ^e : 15,00 € | 14 ^e : 15,00 € | 15 ^e : 15,00 € | Total : 650,00 € | |
| Femmes | | | | |
| 1 ^{er} : 200,00 € | 2 ^e : 100,00 € | 3 ^e : 75,00 € | 4 ^e : 30,00 € | |
| 5 ^e : 25,00 € | 6 ^e : 20,00 € | 7 ^e : 15,00 € | 8 ^e : 15,00 € | |
| 9 ^e : 15,00 € | 10 ^e : 15,00 € | | Total : 510,00 € | |
| Equipes hommes | | | | |
| 1 ^{er} : 250,00 € | 2 ^e : 150,00 € | 3 ^e : 45,00 € | Total : 475,00 € | |
| Equipes femmes | | | | |
| 1 ^{er} : 150,00 € | 2 ^e : 90,00 € | 3 ^e : 75,00 € | Total : 285,00 € | |
| Prime de record Homme/Femme | | | Total : 200,00 € | |
| Total des primes 2008 | | | Total : 2320,00 € | |
| Tee-shirt pour tous les participants | | | | |
| Bouquets de fleurs aux premières féminines | | | | |



nikestore monte-carlo

espace saint-charles
7, avenue saint-charles - 98000 monaco - (+377) 97 98 25 00